COMMUNE DE FOUNEX
Municipalité

Au Conseil communal de Founex

Réponse de la Municipalité au postulat déposé par M. Alexandre Favero intitulé « Salle de gym » du 11 mars 2024

Responsabilité du dossier :
M. Hervé Mange - Municipal

Founex, le 14 octobre 2024

Monsieur le Président,
Mesdames les Conseillères,
Messieurs les Conseillers,

Par ces lignes, la Municipalité répond au postulat déposé par M. Alexandre Favero, lors de la séance du 11 mars 2024, intitulé « Salle de gym »

Texte du postulat

L'objectif de ce postulat est de mettre à disposition des habitants de Founex un outil en ligne qui permette de réserver la salle de gymnastique et son matériel.
Introduction :
La salle de gymnastique de l'école de Founex se trouve au centre du village et bénéficie de tout le matériel nécessaire pour une large palette de sports. Quand disponible, elle peut être réservée à un coût f ixe de 25chf par heure. La réservation ainsi que la remise des clés se font manuellement pendant les horaires d'ouverture de l'administration communale (via le guichet et remise en main propre).
Problématique :
Alors qu'il est déjà fort appréciable que la salle puisse être réservée, il manque cependant la possibilité de le faire en tout temps et surtout le weekend qui potentiellement serait le moment de la semaine le plus attractif. En effet, il n'est pas toujours envisageable de prévoir en avance le désir d'utiliser cette salle.
Demande :
Développer en interne ou utiliser une solution externe qui permette de réserver en ligne la salle de gymnastique et son matériel, et de se procurer les clés de la salle via une keybox sécurisée. Le système devrait être simple (ex : pas d'annulation possible) et pouvoir être amortis en maximum 36 mois. Quand disponible, la salle devrait pouvoir être réservable de 06.00 à 22.00 chaque jour.
Bénéfices :
• Augmenter la pratique du sport
• Etendre la palette de sports disponibles pour la population
• Rendre le sport possible en toute saison et par tout temps
• Optimiser l'utilisation d'actifs existants
• Augmenter les recettes communales et diminuer la charge de travail pour l'administration communale
• Tout cela dans un temps relativement rapide
Considérations supplémentaires :
Le règlement devrait être strict afin que chaque abus soit sanctionné effectivement et rapidement. - Enregistrement obligatoire avec attestation RC à la Maison de Commune avant la première inscription. Contrôle obligatoire après chaque première réservation.
Chaque participant doit être inscrit Passage à un prix horaire par nombre de participants.
Example:

- *1-4 : 15chf*
- *5-8 : 25chf*
- *>8 : 40chf*

- Paiement lors de la réservation. 90 minutes maximum par location et par participant (semaine) Interdiction d'utiliser ce système pour y exercer une activité commerciale, sauf s'il est démontré que l'utilisation est de la salle est très faible.

Rapport de la Municipalité

La Municipalité de Founex apprécie l'intérêt porté à l'optimisation de l'utilisation de la salle de gymnastique et remercie l'auteur du postulat pour la proposition.

Après une analyse approfondie, la Municipalité souhaite apporter les précisions et réponses suivantes :

Utilisation actuelle et disponibilité

La salle de gymnastique est utilisée selon l'ordre de priorité suivant :

- L'école (usage prioritaire)
- L'UAPE (Unité d'Accueil Pour Écoliers)
- Les sociétés sportives locales
- Les demandes privées (actuellement limitées au dimanche)

Récemment, la Municipalité a étendu les possibilités de location au weekend pour répondre à la demande croissante.

Équipements et matériel

Il est important de noter que si la location de la salle est possible, les équipements et le matériel présents sont réservés exclusivement à l'usage scolaire et ne sont pas mis à disposition des locataires.

Procédure actuelle de location et états des lieux

La Municipalité maintient la pratique des états des lieux d'entrée et de sortie pour les raisons suivantes :

- Transmission adéquate des informations nécessaires à la gestion et l'utilisation des salles
- Identification claire des éventuels problèmes, dégâts ou manquements aux règles d'usage
- Maintien d'un lien direct avec les utilisateurs, jugé essentiel pour les locations ponctuelles pour transmettre toutes les informations utiles

Projet de modernisation

Tout en reconnaissant les avantages potentiels d'un système de réservation en ligne, la Municipalité propose une approche progressive :

- Planification : La mise à disposition du planning de réservation des salles sera étudiée en 2025 dans le cadre de la refonte du site internet communal. Cette approche permettra d'éviter la multiplication des plateformes informatiques.
- Réservation en ligne : Dans le cadre de ce projet, nous envisagerons la possibilité d'implémenter un système de demande de réservation en ligne, tout en maintenant les contrôles nécessaires.
- c) Accès à distance : La Municipalité reste réservée quant à un système de distribution des accès à distance (clefs ou badges), estimant que le contact direct reste important pour les locations ponctuelles.

Promotion du sport et infrastructures existantes

La Municipalité rappelle son engagement pour la promotion du sport, qui fait partie de ses objectifs de législature. Nous encourageons les citoyens à utiliser les nombreuses structures sportives déjà à disposition, notamment :

- Le terrain de football et celui de basket derrière l'Auberge (actuellement sous-utilisé et gratuit sans réservation)

- Les terrains du centre sportif (payants et à réserver)

Considérations financières et opérationnelles

Bien que l'augmentation des recettes communales soit un point positif, la Municipalité doit également prendre en compte :

- Les coûts de mise en place et de maintenance d'un nouveau système
- L'impact sur la charge de travail du personnel communal
- Les implications en termes de sécurité et d'assurance

En conclusion, la Municipalité de Founex reconnaît l'intérêt de moderniser le système de réservation des salles communales. Elle propose d'intégrer cette réflexion dans le projet plus large de refonte du site internet en 2025, ce qui permettra une approche cohérente et efficace.

Annexe

planning de réservation de la salle de gymnastique

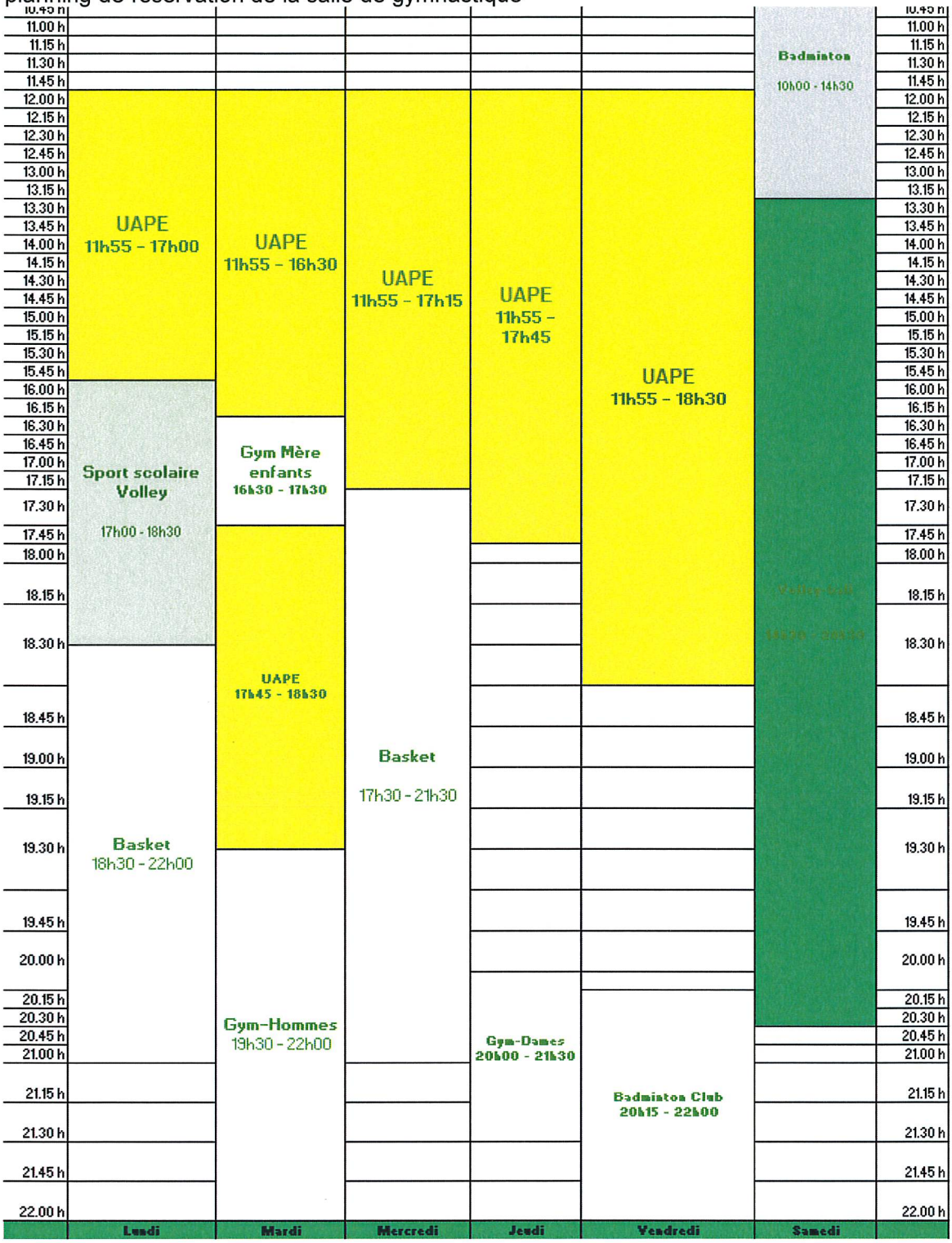

Conclusions

Au vu de ce qui précède, nous vous remercions, Monsieur le Président, Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

LE CONSEIL COMMUNAL DE FOUNEX

Vu le postulat déposé par déposé par M. Alexandre Favero, lors de la séance du 11 mars 2024, intitulé « Salle de gym »

Ouï le rapport de la Commission ad hoc

Attendu que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour

DÉCIDE

D'accepter la réponse de la Municipalité

Ainsi approuvé par la Municipalité le 14 octobre 2024, pour être soumis à l'approbation du Conseil communal.

Au nom de la Municipalité :

le Syndic :
Lucie Kunz-Harris

le Secrétaire :
Daniel Brunner

le Municipal :
Hervé Mange

Rapport de la Commission des Sports sur le Postulat « Salle de gym »

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La Commission des Sports a examiné le postulat déposé par M. Alexandre Favero lors de la séance du 4 novembre 2024, qui vise à mettre à disposition des habitants de Founex un outil en ligne pour la réservation de la salle de gymnastique et de son matériel. Ce rapport présente l'analyse de la Commission et ses recommandations.

Etaient présent Madame Lucie Kunz-Harris, syndic, de Mesdames Emmanuelle Moser-Lehr et Christa von Wattenwyl, municipales, de Messieurs Laurent Kilchherr et Hervé Mange, municipaux, accompagnés de Monsieur Yann Lemercier, Chef de service. Nous soulignons également la présence des membres de la commission de l'énergie.

Les explications fournies par la Municipalité et les réponses apportées à nos questions nous ont permis d'en débattre et de nous positionner.

Analyse du Postulat :

Le postulat propose de développer ou d'utiliser une solution externe permettant la réservation en ligne de la salle de gymnastique, ainsi que l'accès à son matériel via une keybox sécurisée. Bien que cette initiative puisse sembler bénéfique pour faciliter l'accès à la salle, la Commission des Sports a des réserves quant à l'impact réel de ce système sur la gestion de la salle.

Réponses de la Municipalité :

La Municipalité a exprimé son appréciation pour l'intérêt porté à l'optimisation de l'utilisation de la salle de gymnastique. Elle a précisé que l'utilisation actuelle de la salle est priorisée pour l'école, l'UAPE, les sociétés sportives locales, et les demandes privées, qui sont actuellement limitées au dimanche. De plus, la Municipalité a récemment élargi les possibilités de location au weekend pour répondre à la demande croissante.

Position de la Commission :

Après une analyse approfondie, la Commission des Sports approuve le report du projet à 2025. Elle soulève le fait que ce postulat pourrait également relever de la compétence de la Commission des infrastructures et mobilité.

La commission des sports souligne que l'implémentation d'un système de réservation en ligne n'apporte que peu d'éléments positifs dans la gestion d'une salle de gym. Les préoccupations incluent :

- Complexité administrative : La mise en place d'un système de réservation en ligne pourrait engendrer une charge administrative supplémentaire pour la Municipalité, sans garantir une augmentation significative de l'utilisation de la salle.
- Risques d'abus : La Commission craint que l'absence de contrôle strict sur les réservations en ligne puisse mener à des abus, rendant la gestion de la salle plus difficile.
- Utilisation actuelle : La priorité donnée à l'école et aux activités locales doit rester au centre des préoccupations, et la Commission estime qu'il est essentiel de maintenir un équilibre entre l'accès public et les besoins des utilisateurs locaux réguliers. La Commission des Sports estime que la location en faveur de la Société Basket Versoix pourrait, lors de la prochaine échéance, être revue, prioritairement en faveur des sociétés locales selon leurs besoins.

Conclusion :

La Commission des Sports recommande de reconsidérer l'approche actuelle concernant la réservation de la salle de gymnastique. Bien que l'idée d'un système en ligne soit innovante, il est important de s'assurer qu'il ne complique pas davantage la gestion de la salle et qu'il réponde réellement aux besoins des utilisateurs. La Commission reste ouverte à d'autres propositions qui pourraient améliorer l'accès à la salle tout en préservant son bon fonctionnement.

Ainsi fait à Founex, le 5 novembre 2024

Pour la commission des sports :

Dino Ferro - Excusé

Wilfried Wargnier

Nicolas Lockhart - Excusé

Massimiliano Ranieri

Simon Vaucher

Thierry Bessède

Harry Hondius